



Diagnostic de sécurisation des parcours professionnels

La sécurisation des parcours concerne autant les entreprises à travers la gestion de leurs ressources humaines, que les salariés, dans le but d'évaluer leur vie professionnelle afin de viser un parcours maîtrisé et durable.

Objectifs

Outils de diagnostic, cette prestation permet aux salariés de se situer face à leurs choix et de mettre en place les moyens nécessaires pour faire aboutir leurs projets professionnels et conforter leurs compétences d'employabilité durable.

Cette prestation permet de :

- Faire le point avec le salarié sur son évolution professionnelle, sa situation actuelle, son projet éventuel.
- Identifier les atouts et points de vigilance au regard de sa situation dans l'entreprise
- Déterminer ou préconiser des axes de développement ou d'évolution, dans la perspective de maintenir ou de développer un niveau d'employabilité durable, préparer son projet ou éventuellement se fin de carrière

Méthodologie

1. Une approche rétrospective :

- Analyse de l'expérience et des réalisations

2. Une approche actuelle :

- Appréciation du niveau d'employabilité du salarié

3. Une approche prospective

- Projet professionnel et personnel et conditions de faisabilité
- Formalisation d'un plan individuel de développement

Public

- Tout salarié ciblé par la DRH

Durée

- un entretien de 3 heures

Financement

- Plan de formation entreprise
- DIF : Droit individuel à la formation

cibc 58